



CARTE ACCES PISCINE

2018/2019

Chaque adhérent reçoit en début de saison une carte pour accéder à la piscine.

La carte est programmée uniquement pour l'horaire des cours du nageur concerné.

Pour obtenir cette carte, un chèque de caution de 5 € par carte est demandé en début de saison.

Ce chèque ne sera pas encaissé. La carte est à retourner au club à la fin de la saison.

En cas de perte ou de non-retour, le chèque sera encaissé.

Je soussigné :

Nageur concerné :

Reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Signature de l'adhérent
(ou son responsable pour les mineurs)

Signature du club